

BARZUN

MAI 2004

BULLETIN MUNICIPAL

N°10

Le Mot du Maire

Chers amis

Notre rendez-vous de ce mois est souvent, pour nombre d'entre vous, le plus important car il détaille les votes du budget et des impôts de l'année. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin le détail du budget.

- 2003 a été une année de gros investissements avec les travaux de l'école, du trinquet et de la voirie mais nous avons été bien subventionnés.
- 2004 sera une année assez chargée en investissement avec :
 - * L'installation du **chauffage** à la Salle des Sports
 - * L'**achat** d'une parcelle de **terrain** à Mme DABANCENS d'Eslourenties et la création d'un **parking au cimetière**
 - * L'**achat** de **matériel** communal, etc....

Ces opérations seront réalisées **sans augmentation des taux des 4 taxes** pour ce qui concerne notre commune. Le Conseil Municipal en a décidé ainsi. Les subventions obtenues sont conséquentes et nous réaliserons tous ces travaux cette année.

Je voudrais évoquer aussi d'autres sujets qui font appel au sens citoyen de chacun:

- * Des chiens errent encore et semblent chercher de la nourriture :
 - Voir Arrêté du 12 juin 2003
- * De jeunes enfants jouent sur la route, déambulent seuls à travers les rues, les salles... Il se passe tant de choses partout...
 - N'attendons pas qu'il soit trop tard... pour réagir !
- * Des ralentisseurs viennent d'être installés à la traversée du village. Toute vitesse excessive met en danger les piétons, les enfants, sur toutes les routes... SOUVENONS-NOUS-EN !
 - La vie en communauté implique que chacun prenne un peu sur soi pour le mieux être de tous.

Je souhaite à tous les jeunes de bien terminer l'année scolaire et à vous tous de vous préparer à la canicule annoncée cet été. Je remercie une nouvelle fois les membres des Associations et des Commissions qui oeuvrent sans compter pour animer le village. « Barzun » bouge et est reconnu comme un village vivant et moderne !!!

Je vous donne rendez-vous lors des prochaines manifestations et principalement au « **Repas du Village** » ouvert à tous les Barzunais, organisé en commun par toutes les Associations du village et qui nous permettra d'accueillir les barzunais récemment installés à Barzun. Ce repas aura lieu **le 3 juillet 2004** en soirée. Retenez cette date.

Je compte sur votre présence. A très bientôt !

Le Maire
Maurice MINVIELLE

LES IMPÔTS LOCAUX POUR 2004

Quatre principes majeurs guident nos décisions, à savoir

- maintenir les impôts locaux à des taux raisonnables, mais compatibles avec certains critères obligatoires.
- que l'effort fiscal des ménages soit supérieur à 40% du potentiel fiscal, seuil minimum pour avoir droit à certaines subventions du Conseil Général.
- que le produit des 4 taxes soit équitablement réparti par rapport aux taux moyens nationaux.
- que le montant des impôts locaux assure en partie le financement du fonctionnement et de l'investissement.

Tableau comparatif des taux moyens des 4 taxes en 2003 au niveau national, départemental et de notre commune en 2003 et 2004

Désignation des Taxes	Taux moyens communaux 2003		BARZUN		
	National	Départemental	2003	2004	Produit assuré avec taux 2004
Taxe d'habitation	14,02 %	14,35 %	5.67 %	5.67 %	27.386,00
Foncier Bâti	17,92 %	14,03 %	6.18 %	6.18 %	17.860,00
Foncier Non Bâti	42,66 %	33,41 %	25.67 %	25.67 %	7.958,00
Taxe Professionnelle	15,21 %		13.39 %	13.39 %	10.859,00
Total					64.063,00 €

Tableau des Taux 2003 des 4 taxes connues des communes voisines

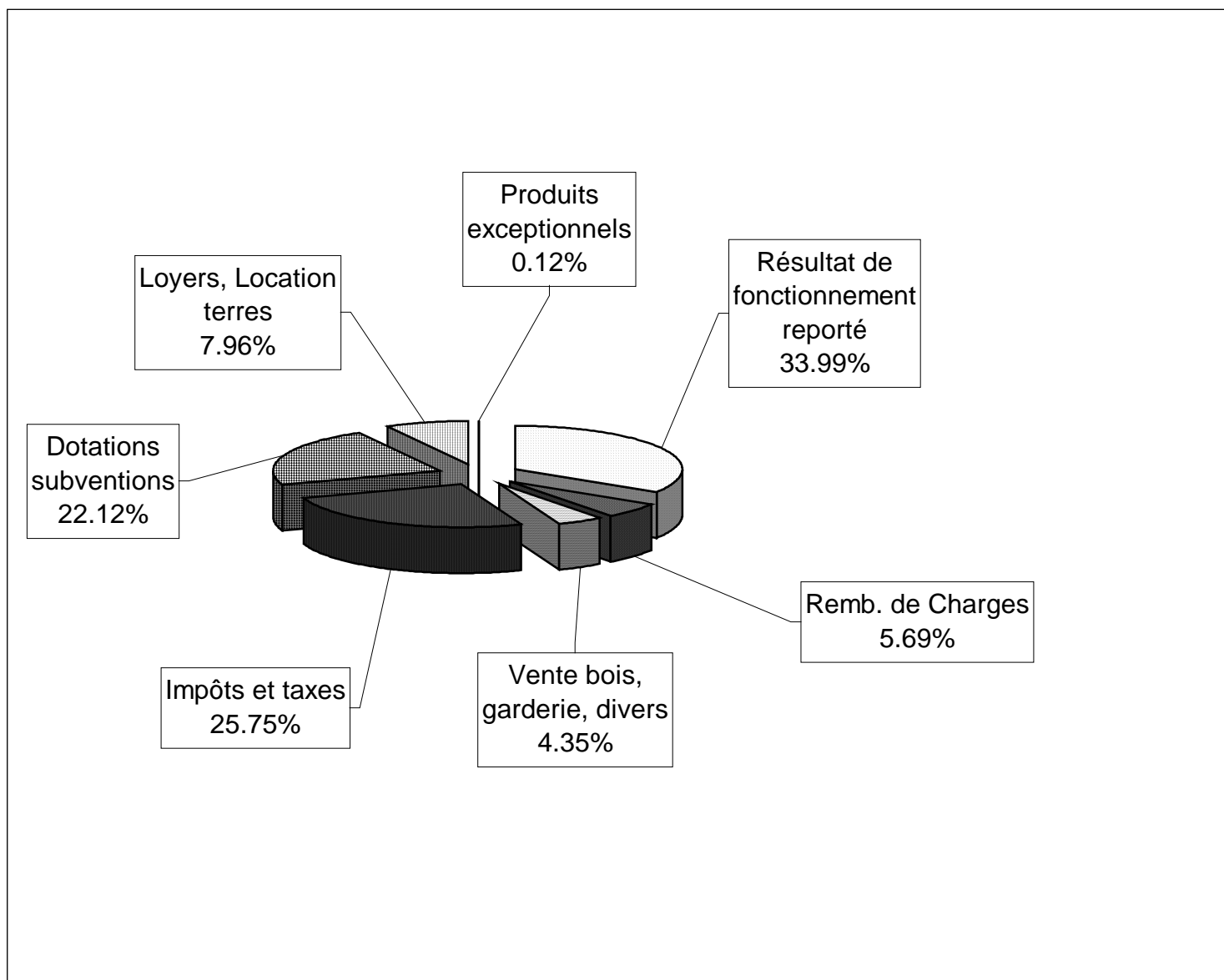
	T.H	T.F.B	T.F.N.B	T.P
Aast	7.52 %	5.55 %	32.04 %	8.83 %
Barzun	5.67 %	6.18 %	25.67 %	13.39 %
Espoey	6.74 %	3.25 %	25.84 %	13.43 %
Ger	6.20 %	6.20 %	42.00 %	14.80 %
Hours	6.48 %	5.20 %	27.43 %	16.30 %
Limendous	6.13 %	5.42 %	32.01 %	11.25 %
Livron	8.45 %	7.90 %	30.00 %	18.06 %
Lourenties	6.28 %	4.86 %	30.73 %	9.41 %
Lucgarier	5.17 %	4.39 %	22.88 %	12.35 %
Ponson-Dessus	7.32 %	8.20 %	30.48 %	6.98 %
Nousty	7.50 %	7.00 %	34.03 %	14.40 %
Soumoulou	5.12 %	5.93 %	26.13 %	9.38 %
Pontacq	6,24%	10,05%	33,78%	11,37%

BUDGET 2004

Section de Fonctionnement

Recettes

Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	67.863
Dotations, subventions, participations	58.622
Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	20.970
Atténuation de charges	15.000
Autres produits, Cantine, bois ...	11.474
Excédent 2003 reporté	89.571
Total	263.500

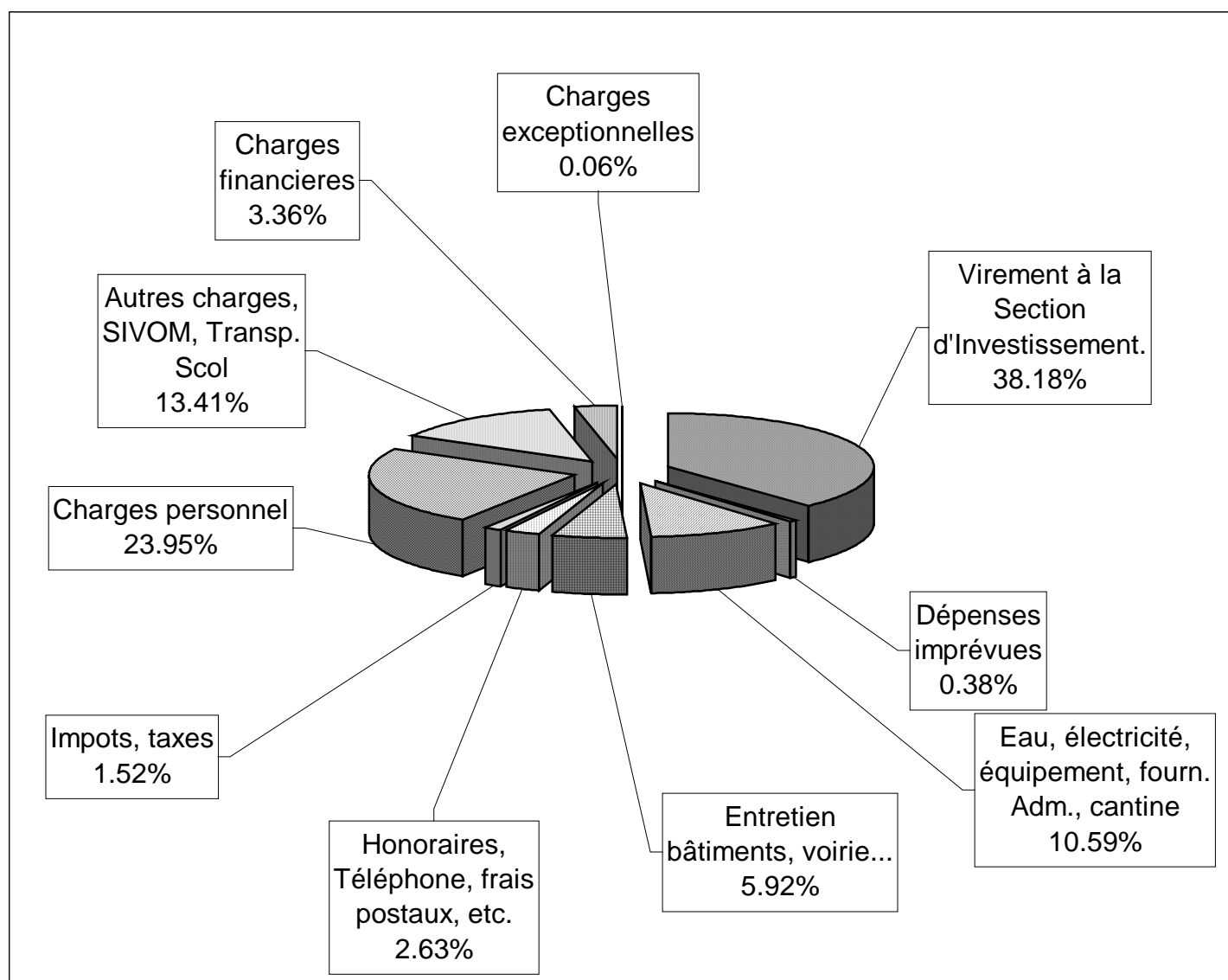


BUDGET 2004

Section de Fonctionnement

Dépenses

Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	27.900
Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	15.600
Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	6.930
Impôts et Taxes	2.000
Charges de Personnel, Charges sociales,...	65.100
Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS,....., Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions ...	35.338
Charges financières	8.860
Charges exceptionnelles	160
Dépenses imprévues	1.000
Virement à la section d'investissement	100.612
Total	263 500

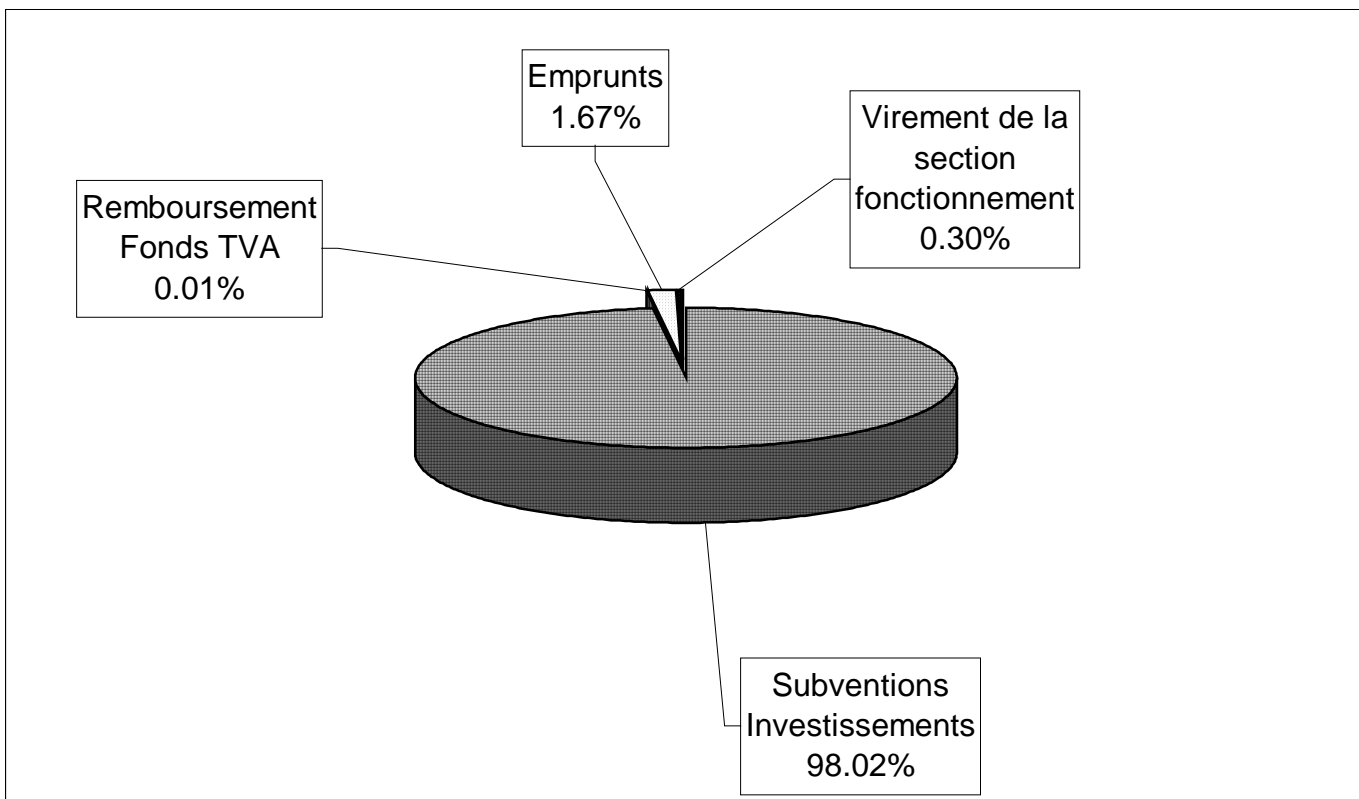


BUDGET 2004

Section d'investissement

Recettes

Subventions Investissements	47 929
Remboursement Fonds TVA	3.681
Emprunts	818
Virement de la section fonctionnement	146.884
Total	199.312

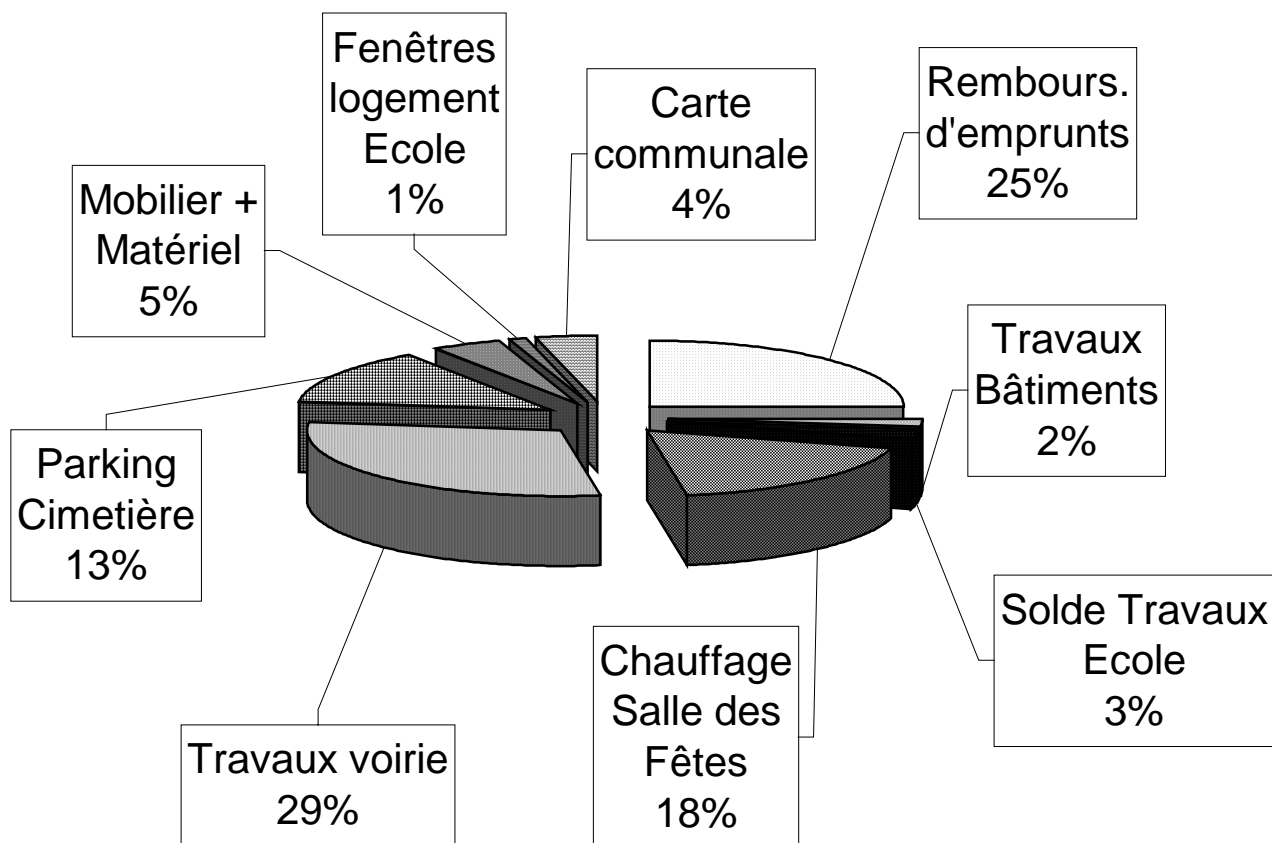


BUDGET 2004

Section d'investissement

Dépenses

Remboursements d'emprunts	49.703
Travaux Bâtiments	4.000
Solde Travaux Ecole	5.100
Chauffage Salle des Fêtes	36.020
Travaux voirie	58.685
Parking Cimetière	26.800
Mobilier + Matériel	9.000
Fenêtres Logement Ecole	2.154
Carte communale	7.850
Total	199.312



INFORMATIONS MUNICIPALES

SACS POUBELLE GRATUITS : Des sacs poubelle pour les ordures ménagères sont à votre disposition gratuitement à la Mairie aux heures d'ouverture. Chaque famille sera dotée d'un nombre de sacs poubelles en fonction de la composition du foyer et pour une durée d'un an. Ils sont plus solides... et semblent convenir à bon nombre d'utilisateurs. Venez donc les chercher !

CARTE DECHETTERIE DE PONTACQ : De nombreux foyers ne sont pas encore venus chercher à la Mairie leur nouvelle carte 2004 pour accéder à la déchetterie de Pontacq. Sa couleur est jaune clair. Nous vous attendons !

EMPLOI ECOLE : Mme Simone POCQ qui était employée CEC jusqu'au 30/4/04 a été reconduite dans ses fonctions pour 1 an.

RECENSEMENT MILITAIRE Les jeunes nés en 1988 doivent se faire recenser à la Mairie dès leur 16 ans. Se munir du livret de famille.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE : La demande doit être faite en Mairie par un des parents, ayant l'autorité parentale. Se munir du livret de famille.

PARKING CIMETIERE : Le projet de créer un parking au cimetière communal est enfin une réalité. La commune de Barzun va acheter une parcelle de terrain au propriétaire (Mme Dabancens) que nous remercions d'avoir accepté de vendre ces 400 m². Nous allons faire des travaux de voirie/parking créant ainsi un espace où chacun pourra se garer sans difficulté. En faisant cette dépense nous avons voulu apporter aux familles la possibilité de venir se recueillir en toute tranquillité et de ne plus laisser les voitures stationnées sur la voie publique (risques d'accidents).

CHAUFFAGE SALLE DES SPORTS : Ce projet est également une réalité et sera réalisé cette année 2004. En réalisant ce projet nous apporterons un meilleur confort pour l'utilisation de cette salle, mais une réglementation sera faite pour n'utiliser le chauffage que dans certaines circonstances (lotos, repas, théâtre, fêtes, etc...) . L'état nous aide financièrement à travers la subvention « DGE » que nous avons obtenue.

RALENTISSEURS : C'est chose faite ! mais ça ne se fait pas en claquant des doigts rappelons-le... Les 3 ralentisseurs sont en place et ne peuvent être franchis au-dessus de 30 km/h. Un ralentisseur est installé entre les n° 67 et 69, le second entre les n° 50 et 52, le 3^{ème} au centre en face la mairie. Le Conseil Général finance en totalité ces installations de la route départementale « rue du Corps Franc Pommiès ». Nous espérons ainsi apporter une meilleure sécurité que beaucoup réclamaient mais que chacun devra respecter.

CARTE COMMUNALE : La carte communale est en cours de validation par les services de la Préfecture. L'enquête publique a eu lieu.

ORDURES MENAGERES – TRI SELECTIF: Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif mis en place par la Communauté de Communes à laquelle nous adhérons, est une réussite si l'on en croit la satisfaction des habitants ainsi que les commentaires faits par l'entreprise de ramassage. Continuez à bien trier !

VERRES : A Barzun le dépôt du verre doit se faire dans les 3 containers à verre de la rue du Poublan. ATTENTION ! les grosses bouteilles qui ne passent pas dans les orifices doivent être amenées à la déchetterie et non laissées par terre près des containers... Tout ce qui est porcelaine, assiettes, tasses ne se mettent pas dans cet endroit, mais à la déchetterie.

VIDE GRENIER : Le 1^{er} vide-grenier organisé par le CCAS et des associations barzunaises a été un franc succès .Tout se vend et tout s'achète dans un vide-grenier...

Une foule d'exposants et de visiteurs a envahi notre village créant parfois des embouteillages...

Un grand merci à tous ceux qui ont participé à l'organisation, à l'installation du matériel et au nettoyage des salles. Sans eux tout aurait été plus compliqué. Ils se reconnaîtront. Merci !

« REPAS du VILLAGE » le 3 juillet 2004 : Une excellente initiative a été prise par l'ensemble des acteurs de la vie du village, à savoir le conseil municipal, les commissions et toutes les Associations de Barzun, pour organiser le « repas du village » qui aura lieu dans la salle des sports le samedi 3 juillet 2004 en fin de soirée. Toute la population barzunaïse sera informée en temps utile des modalités de ce repas . **RETENEZ CETTE DATE !**

ACCUEIL DES NOUVEAUX BARZUNAIS : Le 3 juillet 2004, avant le « repas du village », les nouveaux barzunais qui ont choisi Barzun pour y vivre seront invités à un apéritif d'accueil avec toute la population. La dernière cérémonie d'accueil a eu lieu en 1998. Les familles concernées seront contactées et invitées en espérant n'oublier personne. Vous pouvez vous faire connaître auprès de la Mairie, ce qui nous facilitera la tâche...

ACCES DERRIERE TRINQUET : Cet espace devenu propriété communale a été transformé en voie d'accès aux salles de sport et à l'école. Un éclairage a été installé et nous nous félicitons de son utilisation fréquente par les Parents d'élèves et les sportifs. Ce parking sécurise la rue Corps Franc Pommiès en limitant le nombre de voitures qui y stationnaient auparavant.

VOIRIE LABORDE : Il s'agit du chemin en impasse qui mène aux propriétés Simon et Millet que Mme Laborde de Lucgarier vient de céder à titre gratuit à la commune après l'avoir fait goudronner comme le stipule la réglementation. Cette rue deviendra communale (en 2004) dès que les actes officiels seront faits. Les frais d'acte sont pris en charge par la Commune.

RESULTATS DES ELECTIONS REGIONALES DES 21 et 28 MARS 2004:

	1^{er} tour	2^{em} tour
Nombre d'inscrits	430	430
Nombre de votants	324	341
Bulletins Blancs ou annulés	18	12
Liste LCR-LO – A. LAGUILLER / O. BESANCENOT	16	
Front National – J. COLOMBIER	26	37
Aquitaine en Tête – X. DARCOS	34	108
CNPT – J. SAINT-JOSSE	25	
Liste Citoyenne d'Initiative Communiste	10	
Aquitaine avec vous – A. ROUSSET	101	184
Aquitaine, la vie ensemble – F. BAYROU	94	

ELECTIONS EUROPEENNES :

Elles auront lieu le dimanche 13 juin 2004 **de 8h00 à 18h00** (et non 22h00 comme par le passé).

INSEE : A Barzun le prochain recensement de la population aura lieu en 2005 (à partir du 20 janvier 2005). Les chiffres constatés ne seront pris en compte qu'en 2008.

Or nous savons que la population de Barzun dépasse les 500 habitants qui est un seuil critique pour nos finances, et pour d'autres critères administratifs. Nous avons intérêt à faire valoir nos 500 habitants et + pour toucher une plus forte dotation financière de l'état notamment . De ce fait un recensement complémentaire sera réalisé à Barzun auprès des nouveaux habitants courant 2005 et ce chiffre sera pris en compte dès le 1/1/2006.

Certains barzunais seront donc recensés à 2 reprises en 2005 pour 2 recensements différents (c'est la loi qui nous l'impose).

CRECHE – HALTE-GARDERIE : La crèche Halte-Garderie construite par la Communauté de Communes Ousse-Gabas doit ouvrir ses portes début Septembre 2004.

Si vous êtes intéressés, il est préférable d'inscrire vos enfants dès à présent à :

C.C.O.G
Place des Maraîchers
64420 SOUMOULOU

N'hésitez pas à contacter la C.C.O.G au **05.59.16.08.80**

PLAN LOCAL DE RANDONNEE : La Communauté de Communes Ousse Gabas avec le concours de l'Europe, de la Région et du Département a établi un Plan Local de Randonnées avec 18 parcours « à pieds » qui traversent la Vallée de l'Ousse. A Barzun nous sommes traversés par 3 parcours que vous pouvez repérer sur le magnifique tableau mis en place à notre demande sur la place de la Mairie. Un livret a été édité et sera en vente à la Mairie début juin au tarif de 5 €. Ces parcours sont également repérés par des fléchages de couleur jaune.

PHOTOS DU VILLAGE : Des photos aériennes ont été prises par une société à la demande de Pyrénées-Presse « Vues du Ciel » et sont parues sur la presse le mardi 24 février 2004. Elles sont affichées à la Mairie et vous pouvez venir les consulter. Les personnes intéressées par l'achat de ces photos y trouveront l'adresse et les tarifs.

PONT DU SAUSSE : Lors d'une réunion à Pontacq avec l'association foncière, les maires de Bénéjacq, Hours et Barzun se sont rencontrés afin d'en finir avec ces travaux... Une stratégie a été mise en place pour accélérer la procédure et déclencher une solution rapide. Gageons que cela se termine vite et que ce « fameux » pont soit rapidement fait !

PRESBYTERE PONTACQ : La commune de Pontacq nous demande de participer aux frais d'entretien du Presbytère de Pontacq de M. l'Abbé Carrazé. Nous avons bien sûr refuser d'entretenir un bâtiment hors de notre commune, mais nous aiderons l'Abbé à régler le loyer de Pontacq puisque notre presbytère est loué.

LOGEMENTS : Depuis janvier 2004, Mlle Christine NICOLAS et M. Nicolas LANGEOIS et leur fils occupent le logement au-dessus de la Mairie et M. Christophe HERNANDEZ occupe le logement de l'école.

SITE INTERNET : Le site du village de Barzun est très fréquenté puisque près de 2000 personnes l'ont visité depuis sa création. Le webmaster M. Manuel vient de le modifier et nous le remercions car peu de villages sont dotés de cet outil moderne.

Pour le consulter il suffit d'inscrire : <http://barzun.free.fr>